



EFFORT ET JOIE

Canoë-Kayak

Venez nous rencontrer
tous les jeudis soirs de 20H30 à 22H30
à la piscine de Cachan au 4 avenue de l'Europe

à partir de 12 ans

club@effortetjoie.com
www.effortetjoie.com

Agrément Jeunesse et Sport n°75S117 en date du 10/12/1973
Affiliation Fédérale FFCK N° 9410

Historique du Club

A l'origine, le club était une association qui avait pour nom : “Union culturelle, sportive et gymnique”. En sommeil de 1939 à 1945, elle est réactivée par des professeurs d'éducation physique (dont Jean Olry) sous le nom d'EFFORT ET JOIE. Le club, dont la vocation est le plein air, poursuit ses activités jusqu'en 1957, marquant le handball français avec ses équipes de juniors et de seniors au niveau national.

C'est en 1970 qu'un groupe de kayakistes intègre l'association. La médaille obtenue aux Jeux Olympiques de Munich en 1972, permet au club de se développer. Mais le départ des principaux acteurs provoque son déclin.

En 1987, Jean Olry et Henriette Guette relancent le club.

Jean Olry décède en 1993. Il était une figure emblématique du Canoë-kayak. Il fut, avec sa coéquipière Henriette Guette, 13 fois Champion de France entre 1958 et 1972 en C2 mixte. Ils ont participé à 5 championnats du monde de slalom et 4 de descente. Ils ont été médaillés d'or par équipe en descente (1963), médaille de bronze par équipe en slalom (1965) et 2 fois médaille de bronze en individuel en descente (1959 et 1963).

Ses enfants Jean-Louis et Jean-Claude ont été champions du monde en 1969 et médaille de bronze aux Jeux Olympiques de 1972 à Munich.

Entraîneur national de 1964 à 1966 et de 1968 à 1971, Jean Olry fut ensuite Directeur Technique National de 1972 à 1975. Ceux qui l'ont connu se rappelleront d'un homme dynamique, très chaleureux et qui a toujours conservé l'esprit « Canoë-Kayak ».

En 1993, Patrice Cacciani reprend les rênes du club. Il quitte Paris en mars 2000 et passe le flambeau à Bernard Pernin, brevet d'Etat 1er degré et ancien compétiteur.

Extraits du « Mémento du canoë-kayak pour tous » de Bernard Pernin (Oct. 2001)



Après 17 ans au service du Club, Bernard laisse la place en 2017 à une nouvelle équipe pour diriger le club et relever de nouveaux défis.

Fonctionnement du Club

La cotisation permet :

- de fréquenter la piscine aux heures affectées au club (*les jeudis de 20h30 à 22h30*),
- de bénéficier d'un enseignement de l'activité kayak par des cadres diplômés et bénévoles,
- de participer aux sorties, WE et stages organisés par le club,
- de bénéficier d'un encadrement par ces mêmes cadres diplômés et bénévoles,
- de bénéficier du matériel du club (kayaks, pagaies, gilets de sauvetage, casques),
- de participer aux réunions amicales et à la vie du club.

(Attention, l'équipement isothermique tel que combinaisons, chaussons néoprènes... est à la charge des adhérents)

Déplacements

Pour les sorties organisées par le club, les frais de transport et de péages sont remboursés par le club aux propriétaires des voitures (0,30€/km voiture sans remorque et 0,46€/km pour une voiture tractant la remorque). C'est au responsable de la sortie de déterminer le nombre de voitures et remorques nécessaires. Si pour convenance personnelle, une personne prend sa voiture en plus de celles nécessaires, aucun frais ne lui sera remboursé ou aucune indemnité ne lui sera allouée.

Une participation financière à la sortie sera demandée aux participants. Celle-ci correspond aux frais réels du déplacement et varie en fonction de la distance parcourue (incluant les navettes), du nombre de voitures, de remorques et de participants engagés dans la sortie.

Pour information, la participation financière à la sortie est d'une dizaine d'euros pour les sorties en IDF, une cinquantaine d'euros pour un WE en pleine nature et une centaine d'euros pour un stage. Ces sommes ne sont données qu'à titre indicatif.

Le responsable de sortie remet la fiche de sortie au trésorier pour que les remboursements et/ou paiements des participants se fassent correctement.

Location du matériel

A titre personnel (hors sorties club) tout adhérent peut louer du matériel au club :

Location kayak 1-3 jours	5€
Location kayak > 3 jours	8€ la semaine
Location C2 / hotdog 1-3 jours	10€
Location C2 / hotdog > 3 jours	15€ la semaine

Réunions

En dehors des réunions du Comité Directeur (généralement ouvertes à tout membre désirant y participer), en fin de séance piscine, un temps d'échange est réservé à la vie du club (organisation des sorties, distribution de documents...).

Utilisation des données à caractère personnel

Les informations demandées aux adhérents lors de l'adhésion sont utilisées par le club à seule fin de gestion. Les informations ne sont partagées avec la FFCK que dans le cadre de la prise des licences. Les informations de santé et de personne à prévenir en cas d'urgence ne sont utilisées que dans le cadre de la sécurité des activités. Les photographies et vidéos réalisées dans le cadre des activités du club ne sont utilisées qu'à des fins de diffusion sur le site de l'association (www.effortetjoie.com) et outils de communication interne et externe du club. Tout adhérent a un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ces informations par simple email à club@effortetjoie.com.

Tarifs saison 2023/2024

La cotisation est à remettre avec l'ensemble des documents au secrétariat du club. Celle-ci peut être réalisée par virement, mais le club accepte aussi les chèques, bon d'aide à la pratique sportive, culturelle et de loisirs de Cachan, dispositif "Pass'sport", Cheques-Vacances ANCV et Coupon Sport ANCV.

A	Montant de l'adhésion club	• Adulte	• 100 €	A =
		• Adulte demandeur d'emploi, Étudiant ou Jeune (12-18 ans)	• 80 €	
B	Montant de la Licence Fédérale	• Adulte loisir du 01/01/24 au 31/12/24	• 56 €	B =
		• Adulte compétition du 01/01/24 au 31/12/24	• 64 €	
		• Jeune loisir (12-18 ans) du 01/01/24 au 31/12/24	• 22 €	
		• Jeune compétition (12-18 ans) du 01/01/24 au 31/12/24	• 42 €	
C	Assurance IA SPORT+ (cf encadré)	• Assurance supérieure (non obligatoire)	• 11,85 €**	C =
Total (A+B+C)				€

**Le prix est le nouveau tarif donné par la FFCK et la MAIF. Il diffère de celui indiqué dans le document : « Notice individuelle_FFCK_2023 Licence permanente.pdf »

NB : Pour une LICENCE COMPÉTITION, la mention "pratique en compétition" doit apparaître sur le certificat médical (valable 3 ans sur présentation d'un questionnaire santé rempli qu'avec des réponses négatives la 2ème et 3ème année suivantes).

*FFCK : Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie

Pour permettre l'accessibilité au plus grand nombre, le Club Effort et Joie accepte certains dispositifs :

- Pour les jeunes Cachanaises et Cachanais (jusqu'à 18 ans), vous pouvez bénéficier de la subvention « bon d'aide à la pratique sportive, culturelle et de loisirs de Cachan » 25€ ou 50 € à retirer lors du **forum des associations** au parc Raspail, 3 rue Raspail **Samedi 9 septembre de 10h30 à 17h30 (Stand Bon sport, culture et loisirs)** ou Au complexe sportif Léo Lagrange, 25 avenue de l'Europe, **du lundi au dimanche de 9h00 à 18h30, entre le samedi 2 septembre et le samedi 21 octobre 2023.** Le bon est à transmettre au moment de l'inscription (et donc à déduire de vos frais d'adhésion)

Chaque bon a une date limite de validité fixée au 10 novembre 2023.

Les aides de la ville de Cachan : <https://www.ville-cachan.fr/vivre-la-ville/sports/137-les-aides>

- Les Chèque-Vacances et Coupon Sports ANCV pour l'adhésion et/ou participation aux frais des sorties, WE et stages.

- Le dispositif "Pass'Sport" permet de bénéficier de 50€ d'aide et il s'adresse aux personnes :

- Les personnes nées entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) (6 à 17 ans révolus)
- Les personnes nées entre le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) (6 à 19 ans révolus)
- Les personnes nées entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (16 à 30 ans)
- Les étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficient au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023 – 2024.
- Plus d'information sur le lien suivant : <https://pass.sports.gouv.fr/decouvrir-le-passsport/>

Assurance complémentaire facultative :

La licence FFCK inclut une assurance responsabilité civile et individuelle accidents qui couvre les licenciés pour la pratique en club et la pratique individuelle.

Il est possible de prendre une assurance supplémentaire IA SPORT+ (11,85€ par an) qui couvre les mêmes dommages mais avec des plafonds de remboursements plus élevés. Pour plus d'informations, s'adresser au secrétariat du club.

**Identifiant national de compte bancaire - RIB**

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06174	00020447501	96	EUR

CCM L HAY LES ROSES**Identifiant international de compte bancaire**

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1027	8061	7400	0204	4750	196
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFR2A**Domiciliation**

CCM L HAY LES ROSES
CACHAN
1 RUE MARX DORMOY
94230 CACHAN
Tél : 08-20-00-12-09

Titulaire du compte (Account Owner)

EFFORT ET JOIE
4 AVENUE DE L EUROPE
94230 CACHAN

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Informations Adhérent(e)

Nom prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Adresse :

N° de licence :

Ville :

Téléphone :

Mail :

- ☐ **J'autorise** le représentant du club à prendre, le cas échéant, toutes les mesures utiles pour une intervention médico-chirurgicale d'urgence.
- ☐ Je reconnais avoir **pris connaissance et être en accord avec le règlement intérieur** qui m'a été remis.
- ☐ **J'atteste** avoir fourni un **certificat médical** attestant l'absence de contre-indication à la **pratique du canoë kayak** et de ses disciplines associées en loisir ou en compétition (en cas de première licence) ou avoir renseigné le **questionnaire de santé** (QS-SPORT cerfa N° 15699-01) et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.
- ☐ **J'atteste** être **apte à nager au moins 25m** et à **m'immerger**.
- ☐ **J'autorise** la diffusion sur le site de l'association (www.effortetjoie.com) et outils de communication des **photographies et films** réalisés dans le cadre des activités du club, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et droit au nom.
J'autorise la FFCK à utiliser mes coordonnées et je peux exercer mon droit d'accès : Loi Informatique & Libertés.

Date et signature précédées de la mention " **lu et approuvé** " de l'adhérent ou du responsable légal (pour les mineurs)

À le Signature :

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom et Prénom :

Lien :

Téléphone :

Mail :

Adresse :

Ville :

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) **Monsieur / Madame**

demande l'inscription de mon **fil** / ma **fille** au club Effort et Joie de Cachan.

- ☐ **J'autorise**, en cas d'accident, le représentant du club à prendre, le cas échéant, toutes mesures utiles pour une intervention médico-chirurgicale d'urgence ou à raccompagner mon enfant chez lui dans la mesure où une hospitalisation n'est pas nécessaire.
- ☐ Je reconnais avoir **pris connaissance et être en accord avec le règlement intérieur** qui m'a été remis, notamment les formalités relatives aux mineurs.
- ☐ **J'autorise** mon enfant à pratiquer le canoë-kayak, à participer aux manifestations organisées par l'Association Effort et Joie et à être transporté par les véhicules personnels de ses membres.
- ☐ **J'atteste** que mon enfant est **apte à nager au moins 25m** et à **s'immerger** (fournir un brevet de natation ou une attestation d'aisance aquatique).
- ☐ **J'autorise** la diffusion sur le site de l'association (www.effortetjoie.com) et outils de communication des **photographies et films de mon enfant** réalisés dans le cadre des activités du club, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et droit au nom.

Date et signature précédées de la mention " **lu et approuvé** " du responsable légal

À le Signature :



AUTORISATION PARENTALE

(à faire remplir obligatoirement par le responsable légal)

Je soussigné(e) M.....atteste que mon enfant
..... licencié(e) au club Effort et Joie de Cachan (94) :

- ☐ Peut quitter seul la structure.
- ☐ **Ne peut pas** quitter seul la structure et doit attendre que les personnes autorisées ci-après viennent le chercher au club.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant (*Nom / n° de téléphone*) :

-
-
-

Fait à Le

Signature du responsable légal de l'enfant :